



Toute l'année

// Pour qui ?

Les professionnels socio-éducatifs, pour qu'ils soient ensuite en capacité d'ouvrir des espaces sécurisés pour et avec les jeunes.

// Quoi ?

Le parcours Droits Devant, qu'est-ce que c'est ?

Le parcours Droits Devant propose aux jeunes et à leurs référents des outils : un livret des démarches d'accès aux droits, un accès au coffre-fort numérique, un cycle d'ateliers sur les droits communs et l'organisation d'un Escape game de l'Autonomie. Ces initiatives visent à favoriser l'accès aux droits des jeunes tout au long de leur transition vers l'âge adulte. **Pour diffuser le parcours Droits Devant, télécharger le Flyer Droits Devant ici.**

Un coffre-fort numérique, qu'est-ce que c'est ?

- Le coffre-fort numérique permet au jeune de conserver, en toute sécurité, avec un accès illimité dans le temps, des copies numériques de ses documents administratifs, d'enregistrer des événements avec un système de rappel par SMS, de conserver des contacts et des notes utiles.
- Sa prise en main est rapide et intuitive, y compris pour des personnes éloignées du numérique.
- Pour plus d'informations, consulter le [flyer Reconnect](#), le [guide d'utilisation des professionnels](#), ou le [guide d'utilisation des bénéficiaires](#).

// Comment vous former à son utilisation ?

Pour organiser une formation individuelle ou collective (entre professionnels), inscrivez-vous ci-dessous ?